

COMITÉ SYNDICAL

REUNION DU 6 FÉVRIER 2014

Date de la convocation : 21 janvier 2014

Sous la présidence de Madame Anne-Marie Keiser

Présents :

Mme Anne-Marie KEISER (Présidente), Monsieur Jean-Luc GLEYZE (1^{er} Vice Président), Monsieur Georges André PASTOR (Titulaire), Monsieur Manuel VERBRUGGHE (Titulaire), Monsieur Bernard FRAICHE (Titulaire), Monsieur Pierre Didier LAMOUREUX (Titulaire), Monsieur Philippe BOISSONEAU (Titulaire), Monsieur Jean Bertrand SEINTOURENS (Titulaire), Monsieur Jean Pierre LEAL (Titulaire), Monsieur Bernard PIOT (Titulaire), Monsieur Didier OCHOA (Titulaire), Monsieur Denis SABATÉ (Payeur Départemental).

DÉLIBÉRATION N°20140206_005

REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS 2013 – BUDGET PRINCIPAL

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

DÉLIBÉRATION N°20140206_005
REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS 2013 – BUDGET PRINCIPAL

Considérant la convocation du comité syndical en date du 21 janvier 2014 fixant le prochain comité syndical le 6 février 2014 à 18h30 est prévoyant qu'au cas où le quorum ne serait pas atteint, un nouveau comité syndical se réunirait le même jour à 19h00,

Considérant que le comité syndical a fait l'objet d'une première réunion le jeudi 6 février 2014 à 18h30,

Considérant que faute de quorum, le comité syndical s'est régulièrement tenu pour une nouvelle réunion à 19h00.

Le comité syndical a ainsi pu délibérer sans condition de quorum, seules les questions reprises de l'ordre du jour de la première réunion ayant été présentées.

Conformément à l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les résultats sont affectés par l'Assemblée Délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du Compte Administratif.

Toutefois, l'instruction comptable M14 a prévu la possibilité, sous réserve d'une délibération du comité syndical, de reprendre les résultats de l'exercice N-1 dès le vote du Budget Primitif. En effet, les résultats peuvent être estimés à l'issue de la journée complémentaire, avant l'adoption du Compte de Gestion et du Compte Administratif.

La reprise anticipée doit être justifiée par :

1. une balance,
2. un tableau des résultats de l'exécution du budget,
3. l'état des restes à réaliser au 31 décembre.

L'instruction comptable précise que, lorsque le résultat de la section de fonctionnement est excédentaire, seule peut être reprise par anticipation la partie excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement en tenant compte des restes à réaliser au 31 décembre 2013.

Elle ajoute que cette reprise porte obligatoirement sur la totalité de l'excédent du fonctionnement disponible estimé.

CONSIDÉRANT la clôture des comptes du syndicat mixte Gironde Numérique effectuée fin décembre 2013 en accord avec le Payeur Départemental,

CONSIDÉRANT la fiche de calcul du résultat de l'exécution 2013 du Budget Principal visé par le Payeur Départemental jointe à cette délibération,

www.girondenumerique.fr

DÉLIBÉRATION N°20140206_005
REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS 2013 – BUDGET PRINCIPAL

CONSIDÉRANT que la fiche de calcul fait apparaître un excédent cumulé pour chacune des deux sections, il est proposé de reprendre par anticipation au Budget Primitif 2014, les résultats 2013 du Budget Principal comme suit :

- Excédent de fonctionnement (article 002 R) : 480 051,98 euros
- Excédent d'investissement (article 001 R) : 24 911,10 euros

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- de bien vouloir approuver la reprise anticipée des résultats 2013 du Budget Principal telle que présentée ci-dessus.

Adopté à l'unanimité,
Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Le 06 février 2014

Pour expédition conforme,

La Présidente de Gironde Numérique

Anne-Marie KEISER

Annexe: fiche de calcul du résultat prévisionnel – Résultats budgétaires Hélios

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

00900 -SM GIRONDE NUMERIQUE

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	140 500,00	1 169 061,56	1 309 561,56
Titres de recettes émis (b)	44 864,73	659 180,17	704 044,90
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	44 864,73	659 180,17	704 044,90
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	140 500,00	1 169 061,56	1 309 561,56
Mandats émis (f)	25 141,90	793 607,02	818 748,92
Annulations de mandats (g)	0,00	69 787,27	69 787,27
Dépenses nettes (h = f - g)	25 141,90	723 819,75	748 961,65
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d -h) Excédent	19 722,83		
(h -d) Déficit		64 639,58	44 916,75

Envoyé en préfecture le 10/02/2014

Reçu en préfecture le 10/02/2014

Affiché le

SLO

22

00900 -SM GIRONDE NUMERIQUE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT: 2012	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2013	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2013	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2013
I - Budget principal					
Investissement	5 188,27	0,00	19 722,83	0,00	24 911,10
Fonctionnement	544 691,56	0,00	-64 639,58	0,00	480 051,98
TOTAL I	549 879,83	0,00	-44 916,75	0,00	504 963,08
II - Budgets des services à caractère administratif					
PRESTATION SERVICES NUMERIQUES					
Investissement					
Fonctionnement	5 530,00	0,00	1 091,28	0,00	6 621,28
Sous-Total	5 530,00	0,00	1 091,28	0,00	6 621,28
TOTAL II	5 530,00	0,00	1 091,28	0,00	6 621,28
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
AMENAGEMENT NUM. DU TERRITOIRE					
Investissement	9 232 371,25	0,00	-4 061 124,66	0,00	5 171 246,59

Envoyé en préfecture le 10/02/2014
Reçu en préfecture le 10/02/2014
Affiché le

**gironde numérique**

Le numérique au service des Girondins

FICHE DE CALCUL DU RESULTAT PREVISIONNEL 2013 DU BUDGET PRINCIPAL

Cette fiche est établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public accompagnée d'une balance et d'un tableau des résultats de l'exécution du budget principal visé par le comptable indiquant les restes à réaliser au 31 décembre 2013.

Ces résultats 2013 du budget principal feront l'objet d'une reprise anticipée au budget primitif 2014 lors du Comité Syndical du 06 février 2014.

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	723 819,75	25 141,90	748 961,65
Recettes	659 180,17	44 864,73	704 044,90
Résultat de l'exercice	-64 639,58	19 722,83	-44 916,75
Résultat reporté	544 691,56	5 188,27	549 879,83
Résultat de clôture	480 051,98	24 911,10	504 963,08

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT	TOTAL
RAR Dépenses	0,00	0,00	0,00
RAR Recettes	0,00	0,00	0,00
Solde RAR	0,00	0,00	0,00

Bordeaux, le 10 janvier 2014

le Payeur Départemental

La Présidente
du Syndicat Mixte Gironde Numérique

Anne-Marie KEISER

www.girondenumerique.fr